

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N° 97 (2016)

Autorisation de voirie - Entreprise LOXAM ACCESS à St Jean de la Ruelle
Travaux de changement d'antennes - Château d'Eau
Règlementation stationnement et circulation
Chemin St Hubert et Rue du Cimetière

Le Maire de la Commune de Châtillon-sur-Loire,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83-8 du 7 janvier 1983,

Vu les articles L 2213.1 et 2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 4ème partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 417-1, R 417-9, R 417-10, R 417-11 et R 417-12,

Vu la demande présentée par la Société LOXAM ACCESS,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité publics pendant des travaux de changement d'antennes sis, Château d'Eau, Rue du Cimetière,

ARRETE

ARTICLE 1er : La Société LOXAM ACCESS est autorisée à effectuer des travaux de changement d'antennes sur le Château d'Eau sis, Chemin Saint Hubert et Rue du Cimetière et ce à compter du 25 Octobre 2016.

ARTICLE II : En raison de l'utilisation d'une nacelle, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement Rue du Cimetière et Chemin St Hubert :

-Circulation interdite Chemin St Hubert et Rue du Cimetière, du Château d'Eau jusqu'au placier longeant le Cimetière

-Stationnement interdit aux abords du chantier tout autour du Château d'Eau

ARTICLE III : La Société LOXAM ACCESS veillera à la mise en place des panneaux de signalisation aux abords des travaux.

ARTICLE IV : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- la Société LOXAM ACCESS
- la Gendarmerie
- au Chef de Centre des Sapeurs Pompiers
- au Garde-Champêtre

Acte certifié exécutoire compte-tenu
de sa publication le : 25/10/2016
ou de sa notification le :
Le Maire,

E. RAT



Fait à Châtillon sur Loire, le 24 Octobre 2016
Le Maire,



E. RAT